

Marianne Mazars

Écrire ses mémoires

Guide pratique de l'autobiographie

Seconde édition

EYROLLES

The logo for EYROLLES features the brand name in a bold, sans-serif font. Below the text is a horizontal line with a small black circle centered underneath it.

Sommaire

Préambule	1
Introduction	5

Première partie • Voyage au cœur de l'autobiographie

1. Un peu d'histoire.....	15
2. Le « pacte autobiographique ».....	19
3. L'autobiographie, domaine élitiste ?.....	21

Deuxième partie • Les enjeux de l'autobiographie

4. Retour sur soi.....	27
L'autobiographie comme miroir.....	27
Des mots contre les maux	28
Accéder à la postérité.....	29
5. À la rencontre de l'autre.....	31
Témoigner de son époque et d'une philosophie de vie	31
Léguer un patrimoine culturel	32
Ouvrir un dialogue	32

Troisième partie • L'autobiographie pas à pas

6. Le fond.....	41
Le contenu du récit.....	41
Une méthode simple.....	57

7. La forme.....	75
Le style, don du ciel ?	75
À la recherche de son style... ..	76
Grand jeu-test « Parlez-vous bien la France ? »	84
Récapitulatif en dix points.....	102
Démonstration par l'exemple	103

Quatrième partie • Du manuscrit au livre

8. Composer son livre	117
Quand le manuscrit devient tapuscrit	117
Help !.....	120
Les « petits plus » à l'honneur	123
9. La vie de l'autobiographie.....	127
Le cercle privé.....	128
La sphère publique	128
Les perspectives commerciales.....	131
Conclusion	133

Annexes

Au fil du web.....	161
Témoignages	162
Recueil de citations.....	165
Réponses au grand jeu-test « Parlez-vous bien la France ? »	168
Bibliographie à l'usage des auteurs.....	168

Introduction

*Tout être humain est né pour écrire un livre !
Un livre génial ou un livre médiocre,
peu importe, mais celui qui n'écrira rien
est un être perdu, il n'a fait que passer
sur la Terre sans laisser de trace.*

Agotha Kristof

Naissance de l'écriture

L'homme a toujours cherché un moyen de conserver et de transmettre ses pensées. Grâce à l'apparition des premières écritures en 3300 avant J.-C., il concrétise ce désir légitime. L'Humanité, jusqu'alors préhistorique, entre dans l'Histoire.

Peu à peu, les hommes développent leurs moyens de communication et consignent par écrit leurs mémoires, leurs coutumes, leurs religions, etc.

L'appropriation de l'écriture au fil des siècles permet à l'Homme de transcrire son expérience et de transmettre son savoir en triomphant des contraintes géographiques et temporelles.

Ce mode d'expression favorise l'évolution de l'espèce. De cette communication intemporelle naissent l'amélioration et la progression des connaissances culturelles, spatiales, intellectuelles, philosophiques, scientifiques, etc.

Ainsi, l'être humain marque sa supériorité sur le monde animal.

Rappel rapide des différentes étapes de l'évolution de l'écriture

Au début de l'humanité, les hommes préhistoriques dessinent dans les grottes, celle de Lascaux par exemple. Puis les peuples évoluent, ils se sédentarisent et le besoin de communiquer se fait ressentir davantage.

L'Égypte ancienne : du IV^e millénaire avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.

L'Égypte ancienne invente les hiéroglyphes. Ces pictogrammes, gravés dans la pierre, représentent des êtres vivants, des objets, mais aussi des actions. Toutefois, ils ne permettent pas, notamment, d'exprimer visuellement des éléments comme le vent, les relations de parenté, les mots abstraits ou les sentiments.

Alors, les idéogrammes apparaissent. Ils combinent entre eux plusieurs pictogrammes pour en élargir le sens. Par exemple, une larme ajoutée à un œil signifie chagrin, douleur.

Cependant, les idéogrammes ont eux aussi leurs limites et font place aux phonogrammes, qui représentent non plus des images mais des sons. Les Égyptiens disposent maintenant d'un véritable alphabet.

L'Empire romain : du I^{er} siècle au IV^e siècle après J.-C.

La société romaine est une société instruite. Beaucoup de citoyens romains savent lire et écrire. L'administration centralisée génère des quantités importantes d'écrits. Les scribes et les copistes sont le plus souvent fonctionnaires. Ils retranscrivent les lois, les discours, les œuvres littéraires – pièces de théâtre, poèmes épiques. Ces écrits circulent d'un bout à l'autre de l'Empire.

En 313, l'empereur Constantin se convertit au christianisme. Il promulgue « l'édit de Milan », qui autorise la pratique de cette religion dans l'Empire romain, aux côtés des religions païennes.

En 391, Théodose I^{er} va plus loin et interdit les cultes païens. Il proclame le christianisme religion officielle de l'Empire romain.

La période monastique : du IV^e siècle au XI^e siècle

En 476, lorsque l'Empire romain s'effondre sous la pression des invasions barbares, les moines prennent la relève des scribes et des copistes. Dès lors, l'histoire du livre et de l'écriture sera étroitement liée à la communauté et à la vie religieuse.

Les chrétiens ont toujours eu un livre comme compagnon de route. Même lorsque les romains les persécutaient, ils se transmettaient la Bible, rédigée d'abord en hébreu (Ancien Testament) puis en grec (Nouveau Testament). D'ailleurs, le mot « bible » vient du latin *biblia* qui signifie « livre sacré ». Ces textes ont pu parvenir jusqu'à nous grâce au travail de nombreux copistes.

L'effondrement des institutions romaines place les moines bénédictins dans un nouveau rôle. Ainsi, ils ont la charge non seulement d'évangéliser les populations laïques, selon les souhaits du pape Grégoire Le Grand, mais aussi de dispenser éducation et instruction.

Le Moyen Âge : du XI^e siècle au XV^e siècle

Dès le XIII^e siècle, des ateliers laïques vont peu à peu remplacer les moines dans la réalisation des livres manuscrits. Le centre de la vie culturelle se déplace progressivement des monastères vers les universités. La demande de livres s'intensifie. De nouveaux genres de livres apparaissent, comme des dictionnaires ou des encyclopédies, et les premiers ouvrages rédigés en langue « vulgaire » côtoient désormais les manuels scolaires et autres livres rédigés en latin.

La Renaissance : les XV^e et XVI^e siècles

La soif de livre est telle que les copistes ne parviennent plus à répondre à la demande. L'invention de l'imprimerie au XV^e siècle fait entrer l'écriture et le livre dans une nouvelle ère. En 1457, Gutenberg imprime le premier livre : une Bible, connue sous le nom de « Psautier de Mayence ». Il lui faudra trois années de travail pour produire 160 exemplaires (en deux volumes) de ce livre, dont il ne reste aujourd'hui qu'une cinquantaine.

Cette invention révolutionnaire fait évoluer l'écriture dans deux directions. La calligraphie, d'une part, avec les maîtres calligraphes qui se spécialisent pour enseigner l'art de la belle écriture, et, d'autre part, la typographie et les nouveaux caractères inventés par les imprimeurs.

Le XVIII^e : le siècle des Lumières

L'imprimerie se généralise et répond à sa mission de diffusion des connaissances. L'appétit de savoirs réclame toujours davantage de livres. Les encyclopédistes publient des ouvrages monumentaux de centaines de pages et de dizaines de volumes. Par exemple, l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, de Diderot et d'Alembert, comporte 28 volumes, parus entre 1751 et 1772. Cent cinquante savants et spécialistes multidisciplinaires y ont travaillé durant vingt ans.

Écrire aujourd'hui

Les moyens de communication modernes – téléphone, vidéo, Internet, etc. –, forts de tous leurs attraits incontestables, n'ont pas réussi à supplanter l'écrit. Les livres sont toujours vivants malgré les craintes et les doutes nés de l'apparition des nouvelles technologies.

En effet, le livre est bien plus qu'un simple moyen de transmettre une idée. Il est non seulement le vecteur idéal des plaisirs imaginaires, sensoriels et affectifs, mais surtout il se suffit à lui-même. Il transmet seul son savoir. Nul besoin d'appareils, de branchements électriques ou de batteries. Seul il demeure accessible en toutes circonstances.

En outre, rien ne peut remplacer le délice de saisir un livre, de le manier, le feuilleter et respirer son parfum d'encre. Caresser sa couverture rugueuse ou douce, sentir glisser le papier sous ses doigts, le lire, s'en imprégner et rêver...

Messageur du savoir, œuvre pérenne, usuelle et autosuffisante, tous ces mérites lui assurent le dévouement de ses serviteurs professionnels et

attirent à lui un grand nombre de personnes de toutes catégories sociales, du néophyte à l'amateur éclairé.

Alors, bienvenue aux écrivains en herbe !

« J'aimerais écrire... »

J'écris... Je souhaite être lu... »

Comment réaliser ce désir ?

De la même façon qu'il est possible d'apprendre la poterie, la sculpture ou la danse, il est possible d'apprendre à délier sa plume.

Dans ce guide pratique vous découvrirez une méthode à la fois simple, claire et précise, qui vous aidera à trouver la confiance et l'aisance nécessaires pour mener à bien votre projet.

PREMIÈRE PARTIE

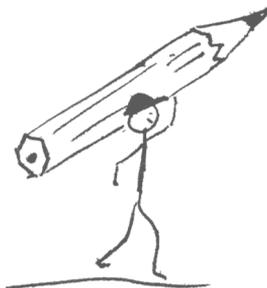
Voyage au cœur
de l'autobiographie

Pour rédiger ses mémoires, il est indispensable de savoir tout d'abord ce qu'est vraiment une autobiographie, dans quel registre elle se place. Peut-on écrire ses souvenirs de la même façon que l'on écrirait un roman, une fable ou bien une pièce de théâtre ? Certainement pas. Alors, quels sont les traits communs et incontournables de toute autobiographie ? Comment le récit doit-il se présenter pour indiquer immédiatement au lecteur qu'il s'apprête à lire un témoignage sincère, une histoire vécue ?

Pour commencer à vous approprier cette méthode, je vous propose de découvrir, dans un premier temps, les origines historiques de l'écriture de soi. Comment et pourquoi l'autobiographie s'est-elle imposée dans le paysage littéraire ? Et quels sont les contours de l'autobiographie ? Une fois le moule identifié, il vous sera plus facile de respecter les règles fondamentales de ce genre littéraire bien spécifique, et de mesurer la valeur considérable et surtout universelle de tels écrits.

Chapitre 1

Un peu d'histoire



Le terme « autobiographie¹ » vient étymologiquement de trois mots grecs : *autos* (soi-même), *bios* (vie) et *graphein* (écrire). Une autobiographie est donc le récit que chacun peut faire de sa propre vie.

Ce type de récit apparaît dès l'Antiquité avec saint Augustin qui publie les Confessions au IV^e siècle après J.-C. Au XVI^e siècle, Montaigne publie les Essais (ouvrage dans lequel il rapporte quelques événements de sa vie publique et privée et s'interroge sur son époque), mais c'est au XVIII^e siècle que se développe l'idée que si parler de soi est gratifiant et peut également intéresser les autres.

1. À ne pas confondre avec biographie, qui est le récit de la vie d'une autre personne. Ainsi tout le monde peut prétendre écrire la biographie de Molière (par exemple) mais seul Molière aurait pu écrire son autobiographie.

Rousseau nous livre dans son œuvre les *Confessions*, Livre I, Second Préambule, écrit entre 1765 et 1770 (Gallimard, 1997) les fondements du récit autobiographique :



Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme ce sera moi. Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

Que la trompette du Jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : « Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec une même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelques ornements indifférents, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montré tel que je fus ; méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul me dise, s'il l'ose : « Je fus meilleur que cet homme-là ».

Dans ce texte, Rousseau pose clairement les bases de l'autobiographie dont il fait un genre littéraire à part entière : il la définit par la production d'une œuvre unique (chaque individu, chaque parcours est unique), authentique (par le désir constant de transparence) et humaine (l'individu se positionne dans l'humanité).

Celui dont l'existence est mise en lumière dans une autobiographie est tout à la fois auteur, narrateur et personnage de son livre. Il met l'accent sur sa vie personnelle et transmet un message au lecteur. C'est ce que Philippe Lejeune¹ appelle le « pacte autobiographique ».

1. Philippe Lejeune est Professeur de littérature française à l'université Paris Nord, cofondateur et président de l'APA (Association Pour l'Autobiographie) et auteur de nombreux ouvrages de référence dont *Le pacte autobiographique*, Seuil, 1996, *Les brouillons de soi*, Seuil, 1998, *Pour l'autobiographie*, Seuil, 1998.

Chapitre 2

Le « pacte autobiographique »



L'autobiographie est un genre littéraire particulier, qui exige le respect de certains critères pour se prévaloir de cette appellation.

L'auteur s'engage à raconter son histoire personnelle dans un esprit de vérité. Tout mensonge volontaire est exclu du récit. Même si parfois les souvenirs sont quelque peu confus, l'auteur promet de ne pas laisser divaguer son imagination ni de tromper, du moins consciemment, le lecteur. Il s'engage à dire ce qu'il croit être vrai. L'auteur demande au lecteur de croire à la véracité de ses dires, par conséquent il promet d'être de bonne foi dans sa narration.

S'il est vrai que le récit autobiographique n'a pas la prétention de révéler la Vérité au sens historique du terme, il assure que c'est la vérité au sens entendu par l'auteur, selon ses opinions, sa propre perception de la réalité.

De ce fait, un texte autobiographique engage la responsabilité juridique de son auteur qui peut être poursuivi devant les tribunaux, par exemple pour diffamation ou atteinte à la vie privée d'autrui.

Ainsi les mentions « autobiographie, biographie, mémoires, souvenirs, journal, histoire de ma vie, etc. » ne sont pas anodines. À travers elles, l'auteur signe symboliquement un pacte de confiance avec le lecteur.

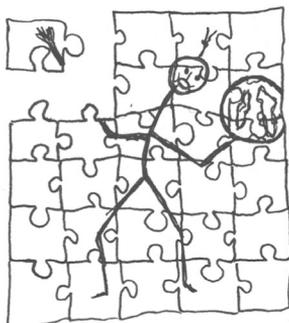
A contrario, une œuvre de fiction (roman, nouvelle, etc.) ne promet rien de ce genre, elle s'attachera simplement à la cohérence du récit et à sa vraisemblance afin de maintenir l'intérêt du lecteur.

Comment distinguer ces différents registres d'écriture ?

Le plus souvent le genre est stipulé sur la couverture ou bien sur les premières pages à l'aide des mentions citées plus haut. Toutefois, si rien n'est précisé, quelques indices, par exemple l'auteur et le héros qui portent le même nom, peuvent conduire à la conclusion qu'il s'agit bien d'un récit autobiographique.

Chapitre 3

L'autobiographie, domaine élitiste ?



Écrire sa vie n'est pas réservé aux écrivains ou aux célébrités. Tous, autant que nous sommes, nous, les anonymes, nous avons aussi une histoire à raconter : la nôtre. Aucune trajectoire n'est plus importante qu'une autre, nul ne peut comparer leur valeur car chacune est unique et donc précieuse.

S'il est vrai que certaines vies sont plus mouvementées et d'autres plus traditionnelles, elles ont chacune une valeur intrinsèque inestimable et intéressent aussi bien le cercle familial qu'autrui, pour le présent ou l'avenir.

Vous estimez que votre ligne de vie a été extraordinaire ? Vous avez contribué à des bouleversements sociaux ou autres ?

Au contraire, il vous semble que votre histoire est banale, sans intérêt ? Vous avez suivi un chemin des plus classiques, sans grandes surprises ?

N'ayez aucun complexe et aucun préjugé sur la valeur de votre récit. Que les parcours soient linéaires, conventionnels ou agités, chaque témoignage est digne d'intérêt, remarquable et unique.

L'aventure d'une vie est faite de passions, de bonheurs inoubliables, de hasards, d'anecdotes, de crises, de drames parfois. Autant d'événements qui méritent d'être inscrits d'une manière indélébile dans un patrimoine familial, soit pour conserver, expliquer, transmettre son expérience, soit pour laisser un message à ses proches, à ses enfants, à sa descendance, et même rayonner au-delà de la sphère privée.

Tous les témoignages sur les époques passées sont inestimables et précieux. Telles les pièces d'un gigantesque puzzle, ils construisent la mémoire de l'Humanité.